

 | **CONSEIL CYBERSÉCURITÉ
AUX COLLECTIVITÉS**

Le numérique est un des moteurs de transformation au sein des collectivités, **mais génère aussi de nouveaux risques**. Rançongiciel (ransomware), hameçonnage (phishing), défacement de site, déni de service (DDOS) : les attaques informatiques se multiplient et se complexifient.

Le Centre de Gestion du Finistère vous **accompagne et vous conseille** dans le domaine de la **sécurité informatique** et vous aide à maîtriser les bonnes pratiques de l'hygiène et de la sécurité informatique.

➤ VOS OBJECTIFS

- Vous déployez de nombreux outils informatiques et vous devez re-doubler d'attention afin de maîtriser les risques
- Vous souhaitez limiter les conséquences coûteuses des attaques (conséquences financières, en terme d'image, en confiance des administrés)
- Vous voulez renforcer le niveau global de la collectivité en matière de cybersécurité
- Vous souhaitez atteindre les objectifs de sécurité préconisés par l'ANSSI (*)
- Vous envisagez de gagner en maturité numérique

*ANSSI - Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉFÉRENT CYBERSÉCURITÉ





CONSEIL CYBERSÉCURITÉ AUX COLLECTIVITÉS

➤ L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉFÉRENT CYBERSÉCURITÉ

- **La compréhension et la cartographie de son système d'information**

- **Le diagnostic sécurité**

Il s'agit d'un diagnostic, réalisé sur site, sous forme de questionnaire en partenariat avec la direction..

Nous abordons différentes thématiques comme le réseau informatique, les serveurs, les postes de travail, mais aussi le nomadisme (et télétravail) ou le pilotage de votre SI. Il permet d'établir un **plan de sécurisation** (liste d'actions de protection avec priorisation).

- **Le conseil**

L'accompagnement des directions dans la définition des objectifs de sécurité et dans leurs relations avec les prestataires. Un accompagnement tout au long de l'année, avec du conseil technique, le suivi et la mise

en œuvre d'un plan d'actions, l'analyse sécurité des contrats prestataire et l'accès au kit documentaire (information, recommandations, modèles...).

- **La sensibilisation**

La sensibilisation permet d'informer les agents et élus sur les bonnes pratiques de sécurité et permet de mieux appréhender les menaces. La première session est en présentiel. Selon les besoins, le service peut proposer d'autres sessions (mutualisées ou dédiées, sur site ou à distance) ou d'autres actions (vidéos d'information, fiches mémos, quizz...).

- **Des ateliers pratiques**

- **L'homologation de sécurité RGS**

➤ LES TARIFS

Au forfait

De 1 à 10 agents : 820 €

De 11 à 30 agents : 1580 €

De 31 à 50 agents : 3730 €

De 51 à 100 agents : 6035 €

Au-delà de 101 agents : sur devis

Tarif annuel basé sur le nombre d'agents. 4 ans avec possibilité de résiliation. Prestation possible sur devis.

➤ LES MODALITÉS

Un kit d'adhésion est disponible sur demande :

- Modèle de délibération de l'assemblée délibérante de la collectivité concernée
- Convention d'adhésion au service

➤ LES CONTACTS

✉ conseil.cyber@cdg29.bzh

☎ 02 98 64 19 99

